

Femmes et et sociétés

Haag Martine

Archives des sciences sociales des religions, Année 1997, Volume 100, Numéro 1
p. 83 - 84

[Voir l'article en ligne](#)

Page 83 de cet article

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

elle le prototype de toutes les alliances à venir. L'Alliance est présentée comme un concept politique fondateur et, sans préjuger des régimes à mettre en place (anarchisme, fédéralisme, monarchie constitutionnelle ou dynastique, république ou autres), les Alliances de la Bible sont présentées comme les alliances fondatrices de la civilisation occidentale.

Qu'est-ce que l'Alliance ? C'est un contrat par consentement mutuel, à l'image de celles nouées par les divers protagonistes de l'épopée biblique (Noé, Abraham, Moïse, le peuple hébreu) avec leur Dieu. Les alliances de la Bible ont trois dimensions : théologique, nationale, normative. Par ailleurs, le politique de la Bible comprend deux faces : le pouvoir et la justice. Ce qui amène l'auteur à réintroduire dans son analyse la théorie traditionnelle des trois couronnes (les trois dimensions du pouvoir) : royauté, prêtrise, torah. Autrement dit, l'idée d'alliance porte en elle les germes du constitutionnalisme moderne de par l'acceptation de la limitation de leur pouvoir par les parties en présence. Réserve étant faite néanmoins que, dans la tradition politique juive, le pouvoir partagé entre plusieurs autorités reste, en dernière instance, sous l'autorité suprême de Dieu.

Après cette mise au point initiale, D. J. E. présente l'alliance en tant que concept politique. Il procède à une lecture politique de la Bible et analyse pour chaque époque, chaque régime et chaque circonstance, les caractéristiques propres aux alliances successivement passées entre les acteurs et entre ceux-ci et Dieu, la nature du pouvoir, ses avantages et ses faiblesses, les ressorts de sa légitimité ou de son illégitimité. Plutôt que des ruptures, l'A. voit dans les grandes mutations historiques bibliques et post-bibliques des réajustements et des réadaptations d'une seule et même idée dont la pérennité n'aurait jamais été démentie par les faits. Au point de voir dans l'Israël contemporain la perpétuation de cette tradition politique née à l'aube de la création.

On comprend que si cette conception du politique n'est pas sans grandeur, toute pénétrée qu'elle est d'une conviction inébranlable, elle n'est pas non plus sans poser nombre de questions, qui ne relèvent d'ailleurs pas toutes des sciences politiques.

Régine Azria.

100.23

Femmes et religions. *Clio : histoire, femmes et sociétés.* Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1995, n° 2, 407 p. (introduction

d'Agnès Fine et Claudine Leduc : coordinatrices du numéro).

L'approche de la thématique « Femmes et religions » adoptée dans ce numéro de la revue *CLIO* privilégie la durée et la multidisciplinarité. Anthropologues, sociologues, spécialistes des sciences des religions ou encore historiens se côtoient dans la première partie de cette livraison. La relation entre hommes et femmes dans le catholicisme romain et la culture européenne occupe une place prépondérante parmi l'ensemble des contributions, mais le parcours proposé offre également des éclairages sur le judaïsme, l'islam ou encore les polythéismes antiques.

Plusieurs articles analysent les représentations relatives aux femmes qu'ont développées au cours de l'histoire, théologiens ou représentants de la tradition chrétienne. Considérant la « Première Épître aux Corinthiens », Rosine Lambin observe qu'une tension traverse ce texte de Paul. Bien que ce dernier ait reconnu par ailleurs l'égalité des hommes et des femmes face à Dieu, il ne parvient toutefois pas, dans le texte considéré, à concilier sa théologie avec le principe de soumission des femmes, symbolisé par le port du voile. Au siècle des Lumières, Sylvestre Bergier, polémiste catholique, publia un dictionnaire de Théologie dont une des particularités est d'avoir été le premier ouvrage de ce genre à comporter une rubrique consacrée au thème « Femme ». Progressiste en certains points à l'égard des femmes, cet auteur n'en défend pas moins l'idée de leur nécessaire dépendance dès lors qu'il considère leur statut social (Marcel Bernos). Françoise Lautman s'intéresse quant à elle au Nouveau Catéchisme de l'Église catholique. Elle y observe cette même ambivalence à l'égard des femmes. L'Église catholique reconnaît en effet l'évolution de la place des femmes dans la société contemporaine ainsi que les apports de la théologie féministe, mais elle n'en continue pas moins à les marginaliser dès lors qu'elle aborde les interdits et prescriptions touchant à la famille et à la sexualité.

Exclues de la prêtrise, les femmes ont pourtant exercé au cours de l'histoire, des rôles religieux reconnus – ou tolérés selon les cas – par la hiérarchie catholique. C'est donc dire que la délimitation des espaces masculin et féminin constitue un enjeu récurrent de pouvoir et de tensions à l'intérieur de cette tradition. Ainsi par exemple, durant le Moyen Âge, des femmes particulièrement versées en Histoire, participèrent étroitement à l'élaboration de mémoires locales. Laurence Moulinier nous fait ainsi découvrir l'apport original de trois religieuses qui partagèrent le même souci de livrer